

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Chef, Greffe, P-5, division d'Arusha

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	25 août 2018
DATE DE PUBLICATION :	27 juillet 2018
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Greffe / Cabinet du Greffier
LIEU D'AFFECTATION :	Arusha
NUMÉRO DE L'AVIS DE VACANCE DE POSTE :	18-LEG-RMT-101380-R-ARUSHA (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

- Le poste de responsable du Greffe, division d'Arusha, est à pourvoir au sein du Cabinet du Greffier, division d'Arusha. Sous la supervision du Greffier, le titulaire du poste est chargé de la gestion générale des activités du Greffe de la division d'Arusha.

• FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- Diriger et assurer la gestion opérationnelle du personnel du Greffe de la division d'Arusha.
- Conseiller le Greffier pour tout ce qui concerne les activités du Greffe de la division d'Arusha.
- En coordination avec le Chef de la division de La Haye, assister le Greffier et le conseiller sur des questions d'intérêt commun entre les deux divisions.
- Assister le Greffier et le conseiller sur la coordination avec les autres organes du Mécanisme.
- Superviser et coordonner les activités de la division d'Arusha et contrôler la fourniture de services à celle-ci et au Mécanisme dans son ensemble.
- Superviser la fourniture de services administratifs à la division d'Arusha.
- Superviser les relations extérieures et les services de communication du Mécanisme.
- Prendre connaissance, à l'arrivée et au départ, de l'ensemble de la correspondance, des rapports, des mémoires et des directives de la division d'Arusha.
- Développer et entretenir un large réseau de relations, notamment diplomatiques, et de contacts et d'échanges avec les responsables de l'Organisation des Nations Unies, des États Membres, d'organisations non gouvernementales et d'autres parties intéressées.
- Fournir conseils et assistance au Greffier en vue de formuler la politique et la vision stratégique du Greffe dans le domaine des relations extérieures et de la communication, et en coordonner la mise en œuvre.
- Remplacer le Greffier lorsqu'il est absent de la division d'Arusha.

Compétences :

- **Professionalisme** — Le titulaire du poste a une connaissance et une expérience approfondies des relations extérieures, de l'administration des tribunaux et du fonctionnement de ceux des Nations Unies, en particulier des fonctions du Greffe. Il possède des compétences confirmées en gestion et une aptitude à diriger une équipe polyvalente dans un environnement international. Il fait preuve d'excellentes compétences en négociation et en communication. Il a une excellente aptitude à la rédaction pour publication. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
 - **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les activités et tâches prioritaires ; il modifie les priorités en fonction des besoins ; il prévoit le temps et les ressources nécessaires pour mener la tâche à bien ; il tient compte des risques et imprévus dans la planification ; il contrôle l'exécution des plans et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps disponible.
 - **Sens des responsabilités** — Le titulaire du poste assume ses responsabilités et honore ses engagements ; il livre les produits dans les délais et au coût prévus en se tenant aux normes de qualité ; il se conforme aux règles et procédures de l'organisation ; il soutient ses subordonnés et assume la responsabilité des tâches qui leur sont déléguées ; il prend la responsabilité de ses erreurs et, le cas échéant, de celles de son service.
-

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

- **Qualités de dirigeant** — Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage et arme ses collègues des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies pour atteindre les objectifs fixés ; il établit et entretient des relations diverses pour comprendre les besoins et gagner des appuis ; il anticipe les conflits et les résout à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès et a le courage de prendre des décisions impopulaires. Il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail ; il fait preuve d'une bonne connaissance des stratégies établies et tient compte de la parité dans la dotation en personnel.
- **Sûreté de jugement / aptitude à décider** — Le titulaire du poste discerne les éléments-clés dans les situations complexes et va droit à l'essentiel ; il recueille l'information nécessaire avant de se décider ; il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, de ses décisions avant de les prendre et ne les prend qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et l'institution ; il ne propose des lignes d'action et ne formule des recommandations qu'en toute connaissance de cause ; il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits ; il s'assure que les mesures envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites ; il prend des décisions douloureuses lorsque les circonstances l'exigent.

QUALIFICATIONS :

Formation

Diplôme universitaire supérieur en droit, en économie ou dans un autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins dix (10) années d'expérience, assortie d'une progression des responsabilités, de préférence dans le milieu des organisations internationales. Une expérience de la gestion est nécessaire, de préférence au sein d'un tribunal pénal international.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Une excellente connaissance de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est exigée ; une connaissance pratique du français est souhaitable.

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique qui sera suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

Gratuité
L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées à l'article 101, paragraphe 3, de la Charte des Nations Unies et aux critères requis pour occuper le poste. L'ONU est résolue à appliquer les critères les plus stricts en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité pour l'ensemble de ses personnels notamment, mais sans s'y limiter, le respect du droit international

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

relatif aux droits de l'homme et du droit humanitaire. Un contrôle pourra être effectué sur la base de ces critères notamment, mais pas exclusivement, pour vérifier si les candidats ont commis, ou sont présumés avoir commis des infractions pénales et/ou des violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour obtenir des instructions plus détaillées, ils peuvent se référer au document intitulé « Procédure de dépôt de candidature » (*The Application Process (French)*) et au manuel d'instruction pour le candidat (*Instructional Manual for the Applicant*, en anglais uniquement), accessibles en cliquant sur l'hyperlien « Manuels » en haut à droite de la page d'accueil d'Inspira.

Les candidatures sont présélectionnées automatiquement en fonction des critères d'évaluation publiés dans l'avis de vacance de poste sur la base des informations fournies dans la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leurs qualifications, notamment au sujet de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leurs connaissances linguistiques. Les candidats doivent garder à l'esprit que toute candidature incomplète ou inexacte est susceptible d'être rejetée. La présélection et l'examen des candidatures seront réalisés sur la base des informations fournies par le candidat. Les candidatures ne pourront pas être modifiées après leur envoi. Les références communiquées par les candidats dont la sélection est envisagée feront l'objet de vérification.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à minuit (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
